

## Communiqué de presse

Jeudi 27 juillet 2023

### **Canicule et remise à la rue des personnes hébergées : Un été critique pour les personnes sans-abri, en première ligne du changement climatique.**

Cet été et de manière récurrente en raison du changement climatique, les canicules pèsent lourdement sur les personnes en précarité. **La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) sur la base d'une enquête auprès de 198 de ses associations adhérentes, alerte sur l'insuffisance des moyens de protection, qui plus est au moment où partout en France de nombreuses personnes sont remises à la rue sans solution d'hébergement en raison des fermetures de places et de la réduction des moyens décidés par le gouvernement.**

*« En été les personnes à la rue rencontrent d'autres problèmes de santé comme des infections des pieds liées aux fortes chaleurs. Les équipes de maraude distribuent des chaussettes et des sous-vêtements. Ceux-ci devraient faire partie des « kits canicule » et être financés » - Sylvie Fernandez - Responsable de services SIAO31 115 et MIAE, chargée de la coordination des maraudes – CCAS de Toulouse.*

Cette enquête fait ressortir les difficultés auxquelles les personnes sans abri sont exposées du fait des canicules : problèmes physiques (dermatologiques, brûlures, déshydratation...), manque d'approvisionnement en eau, impossibilité d'aller dans les lieux frais ou d'être à l'abri. Concernant le bâti, 53% des répondants ont remonté que les espaces privatifs (chambres / logements) ne sont pas adaptés thermiquement pour permettre un abri qualitatif aux personnes en cas de fortes chaleurs.

Les principales actions menées par les associations en période de forte chaleur sont l'information auprès des personnes sur les consignes à suivre en période de canicule (91%), la distribution de bouteille d'eau (67%) et l'utilisation de ventilateurs (65%) qui répondent aux consignes de prévention gouvernementales. Les périodes estivales, avec les réductions des effectifs au sein des structures et la fermeture de dispositifs d'aide, provoquent aussi un épuisement tant physique que moral des salariés et bénévoles qui ne peuvent, faute de moyens, apporter une réponse satisfaisante aux besoins essentiels des personnes en situation de vulnérabilité.

Plus de la moitié des répondants considèrent que les dispositions spécifiques prévues par les pouvoirs publics ne sont pas adaptées, suffisantes et opérationnelles. A ce jour très peu de dispositifs ont participé à des coordinations territoriales de préparation aux vagues de chaleur de cet été et si l'expérience précédente permet à 2/3 des répondants de se sentir prêts, de grandes améliorations restent à faire. D'autant qu'alors que la canicule de 2022 a amené la quasi-totalité des associations à mettre en place des actions spécifiques auprès des personnes accueillies / hébergées, les pouvoirs publics n'ont pas attribué des moyens complémentaires aux associations qui ont, dû faire face à des dépenses supplémentaires dans un contexte budgétaire déjà inquiétant.

**Ces constats pèsent sur les personnes sans abri qui restent trop nombreuses. Au 11 juillet 2023, ce sont plus de 5 952 personnes ayant appelé le 115 qui se retrouvent sans solution d'hébergement,**

**avec 1 972 enfants de moins dont 548 enfants de moins de 3 ans. Le nombre d'enfants à la rue est aujourd'hui plus élevé que lors du déclenchement du plan « zéro enfants à la rue » en octobre 2022. Ces inquiétudes sont aggravées par les fermetures en cours de places d'hébergement. Sur les seules régions Île-de-France, Hauts-de-France, PACA et Occitanie plus de 6 000 personnes pourraient se retrouver à la rue sans aucune alternative. S'y ajoutent les lourdes difficultés qui pèsent sur les associations du fait de la hausse des coûts et de la baisse des financements publics. Leurs budgets se réduisent une baisse en termes de réels de 10 % dans l'année.**

La Fédération des acteurs de la solidarité appelle les pouvoirs publics à prendre la mesure de la situation dans laquelle se trouvent des milliers de personnes sur le territoire français en stoppant les fermetures de places d'hébergement, en rétablissant les moyens des associations et en mettant en place des actions structurelles pour permettre aux personnes précaires d'affronter les canicules. La FAS fait 13 propositions en ce sens et poursuivra pour sa part son travail avec ses adhérents conformément à son projet fédéral en faveur d'une transition écologique juste.

[Lire l'enquête canicule](#)

[Retrouvez l'ensemble des propositions de la FAS](#)

**Contact presse :**

Charlotte Abello, Chargée des relations médias et des réseaux sociaux :  
charlotte.abello@federationsolidarite.org – 06 17 80 03 52.

**A propos de la Fédération des acteurs de la solidarité**

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations. [www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)